

De dix-sept juin au mil huit cent cinquante-six, à quatre heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Baptistine Claire Sanna
 née à la Garde le jour d'hui à trois heures du matin fille de Ignace Benjamin Sanna
 profession de carrier agé de quarante un ans, domicilié à la Garde et de Louise Marie Claire Guinaud, son épouse, agée de trente deux ans, profession d'ouvrière, sans son mari, quartier de l'ancienne.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Ignace Benjamin Sanna, père de l'enfant, agé de quarante un ans, profession de carrier, domicilié à la Garde, quartier de l'ancienne.
 Premier témoin, Jean Baptiste l'Caution, agé de quarante huit ans, profession de carrier, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jacques Joseph Wacon, agé de soixante ans, profession d'instituteur libre, domicilié à la Garde.
 Constaté, suivant la loi, par moi Laurens Augustin Agarrad, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante qui a dû se le savoir de ce faire requise.

Sanna

Wacon

Agarrad

De dix-sept juin au mil huit cent cinquante-six, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Françoise Antoinette Raybaud
 née à la Garde le jour d'hui à onze heures du matin fille de Joseph Raybaud, cultivateur, agé de cinquante un ans, domicilié à la Garde et de Agathe Clergues, son épouse, agée de quarante un ans, profession de journalière.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Raybaud, père de l'enfant, agé de cinquante un ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, rue du four No 2.
 Premier témoin, Jacques Joseph Wacon, agé de soixante ans, profession d'instituteur libre, domicilié à la Garde.
 Second témoin, François Julien Mouton, agé de vingt-cinq ans, profession de maître menuisier, domicilié à la Garde.
 Constaté, suivant la loi par moi Laurens Augustin Agarrad, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante qui a dû se le savoir de ce faire requise.

Wacon

Mouton

Agarrad



De dix-sept juin au mil huit cent cinquante-six, à quatre heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Melanie Françoise Astier
 née à la Garde le jour du couvent à neuf heures du soir fille de Jean Antoine Astier
 profession de charcutier agé de trente neuf ans, domicilié à Coulon et de Chérie Louise Bourdon, son épouse, agée de vingt-cinq ans, profession d'ouvrière, sans son mari, quartier de l'ancienne.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Antoine Astier, père de l'enfant, agé de trente neuf ans, profession de charcutier, domicilié à Coulon, place d'Italie No 10.
 Premier témoin, François Martin, agé de trente-cinq ans, profession de liquoriste, domicilié à Coulon.
 Second témoin, Alexis Beissière, agé de trente un ans, profession de boulanger, domicilié à Coulon.
 Constaté, suivant la loi, par moi Laurens Augustin Agarrad, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante qui a dû se le savoir de ce faire requise.

Martin

Beissière

Agarrad

De dix-sept juin au mil huit cent cinquante-six, à neuf heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Dominique Jean Baptiste Brovia
 né à la Garde le jour du couvent à dix heures du matin fils de François Brovia
 profession de mineur agé de vingt-cinq ans, domicilié à la Garde et de Chérie Louise Bourdon, son épouse, agée de vingt-deux ans, profession de repasseuse.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit François Brovia, père de l'enfant, agé de vingt-cinq ans, profession de mineur, domicilié à la Garde au quartier du Pradon.
 Premier témoin, François Martin, agé de trente-cinq ans, profession de liquoriste, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jacques Giraud, agé de vingt-huit ans, profession d'instituteur communal, domicilié à la Garde.
 Constaté, suivant la loi, par moi Laurens Augustin Agarrad, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de la partie déclarante qui a dû se le savoir de ce faire requise.

Martin

Giraud

Agarrad